



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 48615

Texte de la question

M. Pierre Cardo appelle l'attention de M. le secrétaire d'État chargé de l'emploi sur la situation préoccupante de nombre de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, âgés de plus de 26 ans, en recherche d'un premier emploi. Le Président de la République vient d'annoncer un certain nombre de mesures en faveur de l'apprentissage, de soutien au développement du contrat de professionnalisation, de l'alternance, de soutien à l'embauche de stagiaires en CDI, ou destinées à favoriser les embauches dans le secteur marchand. Si ces mesures ne peuvent qu'être accueillies favorablement et contribuer à l'insertion de milliers de jeunes, il n'en reste par moins que de très nombreux jeunes, souvent diplômés de grandes écoles, ne trouvent pas d'emploi stable et ne seront pas concernés par ces mesures en raison de leur âge. Ces derniers risquent de voir leurs perspectives de trouver un premier emploi encore plus fermées, les employeurs préférant pourvoir les postes disponibles dans le cadre des mesures du plan ainsi annoncé. Il lui demande de lui indiquer les mesures que le Gouvernement entend prendre en faveur de des jeunes diplômés, âgés de plus de 26 ans en étendant, le cas échéant, les mesures ainsi proposées à l'ensemble des jeunes diplômés à la recherche d'un premier emploi.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Cardo](#)

Circonscription : Yvelines (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48615

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Emploi

Ministère attributaire : Emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 mai 2009, page 4464

Question retirée le : 8 juin 2010 (Fin de mandat)